

## GEOGRAPHIE THEME 1 - SOCIETES ET ENVIRONNEMENTS : DES EQUILIBRES FRAGILES

### QUESTION 1 - RISQUES ET GESTION DES RESSOURCES DANS LE MONDE

**ENVIRONNEMENT** : ensemble des caractéristiques naturelles - climat, relief, végétation, ressources, etc. - qui influencent les sociétés : synonyme de **MILIEU**.

**FOYERS DE PEUPEMENT** : vaste région très densément peuplée.

**ISLANDIS** : grands glaciers continentaux.

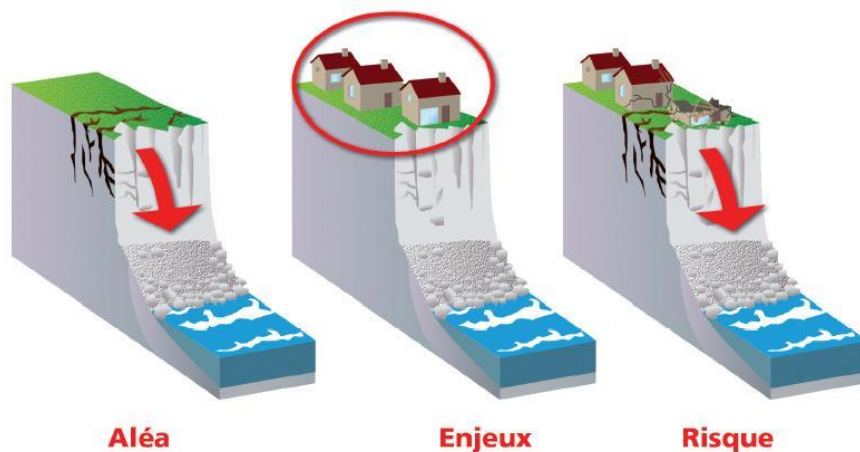
**TOUNDRA** : type formation végétale basse et discontinue, composée essentiellement de mousses et d'herbe, voire de petits arbustes.

**RESSOURCE** : élément du milieu naturel qui présente une utilité pour les sociétés humaines.

**CHANGEMENT CLIMATIQUE** : désigne le réchauffement durable du climat mondial, en partie dû aux activités humaines (exploitation des énergies fossiles).

**BANQUISE** : couche d'eau de mer gelée.

**PERGELISOL** : sol gelé en permanence (synonyme de permafrost).



**RISQUE** : désigne un aléa susceptible de frapper un enjeu humain (population et/ou biens matériels).

**ALEA** : évènement violent, d'origine naturelle ou humaine, qui présente une probabilité plus ou moins forte de survenir.

**CATASTROPHE** : la catastrophe est la réalisation d'un risque ayant entraîné de lourdes pertes matérielles et humaines (l'ONU fixe le seuil à 30 morts).

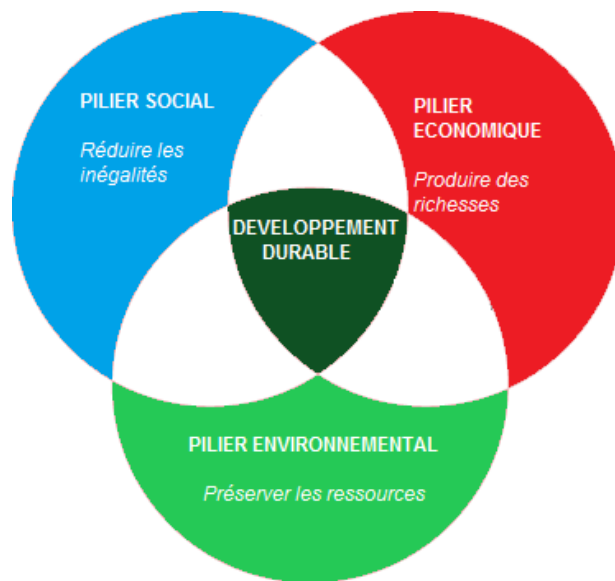
**VULNERABILITE** : degré de fragilité d'une société face à un risque, qui dépend de sa capacité de résistance.

**DISPONIBILITE EN EAU DOUCE** : quantité moyenne d'eau disponible pour chaque habitant d'un territoire, une année donnée.

**STRESS HYDRIQUE** : situation dans laquelle les ressources disponibles en eau ne permettent pas de couvrir les besoins d'une société (disponibilité inférieure à 1 700 m3/hab/an).

**EAU POTABLE** : eau qui peut être consommée sans risque sanitaire.

**DEVELOPPEMENT DURABLE** : développement permettant aux générations actuelles de satisfaire leurs besoins tout en garantissant aux générations de pouvoir faire de même. Il repose sur 3 piliers :



**TRANSITION ENERGETIQUE** : période d'adaptation devant conduire à un usage plus responsable et moins polluant des ressources, en utilisant davantage d'énergies renouvelables.

